

†.ΧΗΛΞ† | ΗΣΥΟΞΘ
‡Γ.ΖΖ.Η | †ΧΗΛΞ†



المملكة المغربية
وسيط المملكة

Rabat, le 22 novembre 2022

Communiqué de presse

L'Institution du Médiateur du Royaume a hébergé le mardi 22 novembre 2022 – dans le cadre du Centre de Formation et d'Echanges abrité par l'Institution- une session de formation commune entre l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF) et l'Association des Ombudsmans Méditerranéens (AOM) avec un invité de l'Institution, M. Laurent NGON-BABA qui a sollicité l'institution pour une visite de travail.

Le lancement de la session a été effectué par M. Mohammed BENALILOU, Médiateur du Royaume où il a fait allusion dans un discours dédié à cet effet à l'importance de cette session , qui vise à renforcer les capacités des collaborateurs des médiateurs et à partager les expériences et les expertises et les bonnes pratiques ayant trait à la médiation institutionnelle, considérant cette session une étape parmi d'autres dans la contribution et au renforcement des rôles institutionnels de l'Ombudsman et de l'évolution des mécanismes de ses interventions et l'appui de ses compétences émanant du système juridique national, tout en invoquant les règles de base sur lesquelles reposent la philosophie du travail du Médiateur, soit celle relative à ce qu'incarnent les Principes de Paris ou les Principes de Venise ou celle qui a été approuvée par la résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies à cet égard.

Comme il a évoqué de ce que représente le centre de formation et d'échange d'expérience dans le domaine de la médiation abrité par le Royaume du Maroc en tant qu'espace pour le renforcement des liens de coopération et de l'approfondissement des débats et d'entrevoir des pistes de réflexion sur des questions d'intérêts communs.

En cette occasion, Le Médiateur de la République de Centrafrique -ayant assisté à cette session - a évoqué ce qui est attendu de cette session, tel un carrefour d'échanges de perspectives et l'acquisition de compétence que le centre de formation et d'échanges en matière de médiation permet à la médiation institutionnelle d'y répondre, s'exprimant sur sa gratitude vis à vis de Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste, à tout l'intérêt portée au continent africain et à la République Centrafricaine.

Au cours de deux jours à savoir les 22 et 23 novembre 2022, les participants aborderont divers sujets liés aux modalités de réception des plaintes, aux techniques d'accueil des citoyens, aux mécanismes d'intervention des médiateurs, aux possibilités qui leur sont alloués dans le cadre de la force de proposition, ainsi que leurs relations avec les différents acteurs.

Plus de 30 participants et experts des institutions de 18 pays appartenant à l'espace francophone et méditerranéen participent à cette session.